

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ELJEMEL -Avenue Mohamed V- 1002 Tunis-

La société ASSURANCES SALIM publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 mai 2009 accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, GAC (Chiheb GHANMI) et GSAudit&Advisory (Ghazi HANTOUS)

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)

Annexe N°1 Actif du Bilan (Assurances Salim)	31-déc.-08			31-déc.-07
	Brut	Amortissement Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 investissements de recherche et développement	-	-	-	-
AC12 concessions, brevet,licences,marques	200 409,461	133 860,214	66 549,247	72 434,515
AC13 fonds de commerce	-	-	-	-
AC14 acomptes versés	-	-	-	-
	200 409,461	133 860,214	66 549,247	72 434,515
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21installations techniques et machines	813 539,608	595 034,283	218 505,325	211 818,693
AC22 autres installations ,outillage et mobilier	203 066,385	191 264,177	11 802,208	25 347,368
AC23 acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	1 016 605,993	786 298,460	230 307,533	237 166,061
AC 3 Placements				
AC31 terrains et constructions	-	-	-	-
AC311 terrains et constructions d'exploitation	8 169 355,260	484 891,890	7 684 463,370	4 638 643,716
AC312 terrains et constructions hors exploitation	-	-	-	-
AC32 placements dans les entreprises liées et participations	-	-	-	-
AC321 part dans des entreprises liées	5 361 242,556	712 016,000	4 649 226,556	5 866 982,233
AC322 bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprise	2 000 000,000	-	2 000 000,000	70 000,000
AC323 parts dans des entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-
AC324 bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	-	-	-	-
AC33 autres placements financiers	4 150 000,000	-	4 150 000,000	3 050 000,000
AC331 actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 530 340,942	52 670,735	9 477 670,207	3 700 179,761
AC332obligations et autres titres a revenu fixe	24 470 412,868	500 000,000	23 970 412,868	23 423 675,859
AC333 prêts hypothécaires	-	-	-	-
AC334 autres prêts	270 457,319	-	270 457,319	277 365,813
AC335 dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000,000	-	1 000 000,000	3 500 000,000
AC336 autres	-	-	-	6 100,000
AC34 créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 191,560	-	9 191,560	8 903,194
	54 961 000,505	1 749 578,625	53 211 421,880	44 541 850,576
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux contrat en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 provisions pour primes non acquises	2 518 181,881	-	2 518 181,881	1 349 150,708
AC520 provision d'assurance vie	-	-	-	-
AC530 provision pour sinistres (vie)	1 123 276,000	-	1 123 276,000	1 030 825,502
AC531 provision pour sinistres (non vie)	1 363 378,843	-	1 363 378,843	1 443 924,596
AC540 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	-	-	-	-
AC541 provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	-	-	-	-
AC550 provisions d'égalisation et d'équilibrage	-	-	-	-
AC560 autres provisions techniques (vie)	-	-	-	-
AC561 autres provisions techniques (non vie)	-	-	-	-
AC570 provisions techniques des contrats en unités de compte	-	-	-	-
	5 004 836,724	-	5 004 836,724	3 823 900,806
AC 6 CREANCES				
AC61 créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-	-	-
AC611 primes acquises et non émises	-	-	-	-
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	12 080 509,967	1 805 955,903	10 274 554,064	8 806 792,663
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-	-	-
AC62 créances nées d'opération de réassurance	583 874,106	-	583 874,106	-
AC63 autres créances	-	-	-	-
AC631 personnel	25 756,230	-	25 756,230	16 294,658
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	918 511,330	-	918 511,330	488 622,849
AC633 débiteurs divers	-	-	-	-
AC63 créances sur ressources spéciales	-	-	-	-
	13 608 651,633	1 805 955,903	11 802 695,730	9 311 710,170
AC 7 autres éléments d'actif				
AC71 avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	394 593,740	-	394 593,740	820 235,591
AC72 charges reportées	-	-	-	-
AC721 frais d'acquisition reportés	-	-	-	182 261,273
AC722 autres charges a répartir	-	-	-	-
AC73 comptes de régularisation actif	-	-	-	-
AC731interets et loyers acquis non échus	-	-	-	-
AC732 estimations de réassurances - acceptation	-	-	-	-
AC733 autres comptes de régularisation	1 279 885,231	-	1 279 885,231	1 073 628,744
AC74 écart de conversion	-	-	-	-
AC75 autres	266 807,849	-	266 807,849	364 144,092
	1 941 286,820	-	1 941 286,820	2 440 269,700
	76 732 791,136	4 475 693,202	72 257 097,934	60 427 331,828

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)

Annexe N°2

Capitaux propres et passif du bilan (Assurances Salim)

	31-déc.-08	31-déc.-07
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital	3 724 427,123	2 561 739,433
CP3 rachat d'action propres	-	-
CP4 autres capitaux propres	-	-
CP5 résultat reportés	681 229,274	2 259,425
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 405 656,397	12 563 998,858
CP6 résultat de l'exercice	2 253 197,531	2 565 908,815
total capitaux propres avant affectation	16 658 853,928	15 129 907,673
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires	-	-
PA12 TCN émis par l'entreprise	-	-
PA13 autres emprunts	-	-
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers	-	-
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires	-	-
PA22 provisions pour impots	-	-
PA23 autres provisions	185 719,923	150 228,785
	185 719,923	150 228,785
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	10 171 283,266	9 699 775,588
PA320 provision pour assurance vie	11 653 828,103	9 425 740,000
PA330 provision pour sinistres (vie)	5 699 108,100	4 531 526,650
PA331 provision pour sinistres (non vie)	17 276 752,828	14 305 033,777
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	-	16 903,000
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	-	-
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	-	-
PA360 autres provisions technique (vie)	90 000,000	90 000,000
PA361 autres provisions technique (non vie)	1 003 186,231	576 381,000
	45 894 158,528	38 645 360,015
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	2 774 402,390	2 307 197,009
	2 774 402,390	2 307 197,009
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	-	-
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	-	254,571
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-
PA622 autres	-	-
PA63 autres dettes	-	-
PA631 dépôts et cautionnements recues	391 170,302	128 601,200
PA632 personnel	7 788,078	6 877,373
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	157 053,906	257 712,670
PA634 créditeurs divers	5 928 273,976	3 605 984,043
PA64 ressources spéciales	-	-
	6 484 286,262	3 999 429,857
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif	-	-
PA710 report commissions recues des reassureurs	-	-
PA711 estimation de réassurance-rétrocession	-	-
PA712 autres comptes de régularisation passif	259 676,903	195 208,489
PA72 écart de conversion	-	-
	259 676,903	195 208,489
	72 257 097,934	60 427 331,828

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Non Vie
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)**

ANNEXE 3

		OPERATION S	CESSIONS ET RETROCESSION S	OPERATION S	OPERATION S
		BRUTES	RETROCESSION S	NETTES	NETTES
		31-déc-08	31-déc-08	31-déc-08	31-déc-07
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	14 572 039,298	- 2 330 983,885	12 241 055,413	9 839 948,781
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	- 471 507,678	480 862,866	9 355,188	1 090 267,282
		14 100 531,620	- 1 850 121,019	12 250 410,601	10 930 216,063
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'etat de résultat</u>	2 355 678,171		2 355 678,171	1 320 167,913
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11	Montants payés	- 9 213 275,263	800 288,467	- 8 412 986,796	- 8 412 352,177
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	- 2 971 719,051	- 80 545,753	- 3 052 264,804	- 441 139,938
		- 12 184 994,314	719 742,714	- 11 465 251,600	- 8 853 492,115
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 502 344,231		- 502 344,231	46 474,780
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	- 141 990,391		- 141 990,391	- 101 770,088
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41	Frais d'acquisition	- 669		- 669 896,790	- 672 373,230
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	896,790			
CHNV43	Frais d'administration	- 3 219 720,281		- 3 219 720,281	- 2 501 533,049
CHNV44	commission recues des réassureurs		548 649,882	548 649,882	465 107,467
		- 3 889 617,071	548 649,882	- 3 340 967,189	- 2 708 798,812
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>				
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>				
	RTNV6				
	SOUS TOTAL				
	RESULTAT TECH ASS N VIE	- 262 736,216	- 581 728,423	- 844 464,639	632 797,741

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)**

ANNEXE 4

		OPERATIONS BRUTES 31-déc-08	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-08	OPERATIONS NETTES 31-déc-08	OPERATIONS NETTES 31-déc-07
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	13 007 466,788	- 1 263 845,867	11 743 620,921	10 812 781,059
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	1 444 224,209	-	1 444 224,209	755 336,304
PRV 2 2	Produits des autres placements	-	-	-	-
	sous total 2a	1 444 224,209	-	1 444 224,209	755 336,304
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>	-	-	-	-
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>			-	-
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				12 937,998
CHV11	Montants payés	- 2 943 600,803	561 875,648	- 2 381 725,155	- 1 776 016,694
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 1 167 581,450	261 815,608	- 905 765,842	- 654 853,282
	sous total 3	- 4 111 182,253	823 691,256	- 3 287 490,997	- 2 430 869,976
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 2 211 185,103	-	- 2 211 185,103	- 1 884 298,990
	sous total4	- 2 211 185,103	-	- 2 211 185,103	- 1 884 298,990
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>			-	-
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	- 4 606 979,822	-	- 4 606 979,822	- 4 699 769,002
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	182 261,273
CHV43	Frais d'administration	- 1 115 676,961	-	- 1 115 676,961	- 846 030,447
CHV44	commission recues des réassureurs	-	109 083,161	109 083,161	79 541,523
	sous total5	- 5 722 656,783	109 083,161	- 5 613 573,622	- 5 283 996,653
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>				
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 39 428,151	-	- 39 428,151	- 32 368,703
CHV 92	Correction de valeur sur placement	-	-	-	-
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
	sous total 6	- 39 428,151	-	- 39 428,151	- 32 368,703
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>	-	-	-	-
CHNT2	<u>Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat</u>	-	-	-	-
RTV SOUS TOTAL		2 367 238,707	- 331 071,450	2 036 167,257	1 923 645,043

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2008
 (Unité : en Dinars)

ANNEXE 5

		31-déc-08	31-déc-07
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	- 844 464,639	632 797,741
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 036 167,257	1 923 645,043
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11 revenus des placements	3 548 424,476	1 994 935,404
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'interet	- 50 764,345	- 49 719,536
CHNT12	correction des valeur sur placements	- 42 483,568	- 61 491,656
CHNT13	pertes provenant de la realisation des placements		
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'etat de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	- 2 355 678,171	- 1 320 167,913
PRNT2	autres produits non techniques		
	Résultat provenant des activités ordinaires	2 291 201,010	3 119 999,083
CHNT4	impôts sur le résultat	- 38 003,479	- 554 090,268
	Résultat net de l'exercice	2 253 197,531	2 565 908,815
	Effet modication comptable (nets d'impots)	676 469,446	
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	2 929 666,977	2 565 908,815

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2008
(Unité : en Dinars)

Annexe N°6

	31/12/2008	31/12/2007
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	26 191 362,947	22 189 430,352
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-11 408 445,106	- 10 289 541,579
- Encaissement des primes reçues acceptations		-
- Sommes versées pour sinistres acceptations		-
- Décaissements des primes pour les cessions	-1 619 381,728	- 2 352 621,022
- Encaissement des sinistres pour les cessions	83 088,429	130 028,207
- Commissions versées aux intermédiaires	-3 741 772,746	- 5 275 411,293
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-5 592 679,077	- 3 044 527,514
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-1 455 840,515	- 2 601 789,376
- Produits financiers reçus	2 216 104,810	3 093 258,616
- Impôt sur les bénéfices payés	-1 978 355,709	-
Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 694 081,305	1 848 826,391
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		520,000
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		- 106 432,802
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-67 175 882,520	- 91 886 963,360
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	65 506 668,740	91 550 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-1 669 213,780	- 442 876,162
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	-	
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-1 456 250,000	- 1 451 925,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 1 456 250,000	- 1 451 925,000
Variation de trésorerie	- 431 382,475	- 45 974,771
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	783 835,261	829 810,034
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	352 452,786	783 835,261

Annexe N°7

	31-déc.-08	31-déc.-07
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	6 000,000	6 000,000
Caution et garantie au titres des appels d'offres	560 528,367	607 612,143
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres		
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	42 250,000	42 250,000
Autres engagements données	3 960 361,588	96 630,234
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	4 569 139,955	752 492,377

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtés au 31/12/2008****1-PRESENTATION DE LA SOCIETE**

Dénomination : Société d'Assurances "SALIM"
 Siège social : Immeuble EL Jamel – Avenue Mohamed V – 1002 Tunis
 Téléphone : 71 900 900
 Fax : 71 909 318
 E-Mail : ass.salim@planet.tn
 Forme juridique : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
 Nationalité : Tunisienne
 Date de constitution : 15/09/1995
 Durée : 99 ans
 Capital social : 10.000.000 de dinars divisés en 2000.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
 Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
 Régime fiscal : Droit commun
 Registre de commerce : B 150661997
 Matricule fiscal : 538 937 C/A/M/000
 Législation applicable : loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

Branches exploitées : Toutes branches

Principaux réassureurs : MAPFRE
 ODYSSEE RE
 SCOR
 HANOVER RE
 CCR
 ARIG
 CONVERIUM
 TUNIS RE

Conseil d'Administration:

- M. Mahmoud BEN FARAH: Président du Conseil
 - BANQUE DE L'HABITAT
 - EPARGNE INVEST SICAR
 - SIM SICAR
 - MODERN LEASING
 - SIFIB
 - Mme Haifa LAARIBI
 - M.Ahmed TRABELSI
 - M. Nejjib MARZOUGUI
 - M. Adel ZARROUK
 - M. Radhouane ZOUARI
 - M. Ali Dhrif BOUZIDI

Direction Générale :

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

Nom et Siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :

La Banque de l'Habitat, 21 Avenue Kheireddine Pacha 1002- Tunis

2-Principes et méthodes comptables

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique. Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

3.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

3.3 - Placements financiers***Règles de prise en compte***

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation :

- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres à revenus fixes :

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres à revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.

- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une mois value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.
- **Placements en représentations des contrats en unités de compte :**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

3.4 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90, TD 88-90 à 70 % et TD 60-64).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2008 un montant net 66 549 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur		Valeur		Amortissements		Valeur Nette au 31/12/2008
	Brute au 31/12/2007	Acquisitions de l'exercice	Brute au 31/12/2008	31/12/2007	Dotations 2008	31/12/2008	
Logiciels	172 575	27 834	200 409	-100 139	-33 721	-133 860	66 549
Total	172 575	27 834	200 409	-100 139	-33 721	-133 860	66 549

AC 2- Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2008 un montant net de 230 308 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur		Cession de l'exercice	Valeur		Amortissement		Valeur Nette au 31/12/2008
	Brute au 31/12/2007	Acquisitions de l'exercice		Brute au 31/12/2008	2007	Dotation 2008	2008	
A.A.I.	196 453	7 216		203 669	-136 593	-16 126	-152 719	50 950
M. Transp	170 780	75 000		245 780	-128 928	-15 776	-144 704	101 076
M. Inform	383 741	48 427	68 078	364 090	-273 635	-23 976	-297 611	66 478
M.M.B.	198 031	5 035		203 066	-172 683	-18 581	-191 264	11 802
Total	949 005	135 678	68 078	1 016 605	-711 839	-74 459	-786 298	230 308

AC3 – Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2008 un montant net de 53 211 422 DT contre un montant de 44 541 851 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 8 669 571DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Terrains et constructions	7 684 463	4 638 644
Participations dans des entreprises liées	4 649 227	5 866 982
Obligations émises par les entreprises liées	2 000 000	70 000
Autres placements financiers	4 150 000	3 050 000
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 477 670	3 700 180
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 970 413	23 423 676
Autres prêts	270 457	283 466
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000	3 500 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	9 192	8 903
Total	53 211 422	44 541 851

1- Terrains et constructions

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2008 un montant net de 7 684 463DT se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition 2008	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2008
				31/12/2007	Dotations 2008	31/12/2008	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Imm K Espace Tunis (construction)*	2 422 800	-	2 422 800	363 420	121472	484 892	1 937 908
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble en cours	149 225	2 824 014	2 973 239	-	-	-	2 973 239
Avance sur imm en cours	689 350	343 277	1 032 627	-	-	-	1 032 627
Total	5 002 064	3 167 291	8 169 355	363 420	121 472	484 892	7 684 463

* l'immeuble « Bloc k » du complexe immobilier « espace Tunis » a été mis en location en faveur de la « BANQUE DE L'HABITAT » à partir, du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

2- Participations dans des entreprises liées

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Mvts de l'exercice			Valeur Brute au 31/12/2008	31/12/2007	Provisions		Valeur Nette au 31/12/2008
		Acquisitions	Cessions transfert				Dotations 2008	31/12/2008	
BH	2 479 641	165 817	1 396 881	1 248 577	-	-	-	1 248 577	
BH TECHNOLO	330 000			330 000	-330 000		-330 000	-	
M LEASING	800 000			800 000	-		-	800 000	
SIFIB	218 376			218 376	-		-	218 376	
SIM SICAR	1 800 160			1 800 160	-213 499	33 483	-180 016	1 620 144	
SOPIVEL	320 000			320 000	-49 040	49 040		320 000	
STIMEC	194 350			194 350	-82 886	-69 214	-152 100	42 250	
SGRC	399 880			399 880	-		-	399 880	
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	-	
Total	6 592 307	165 817	1 396 881	5 361 243	-725 325	13 309	-712 016	4 649 227	

3- Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition/ libération	Cession/tombé	Valeur Nette au 31/12/2008
Emprunt obligataire BH	70 000	-	-70 000	-
Emprunt obligataire BH 2008		2 000 000	-	2 000 000
Total	70 000	2 000 000	-70 000	2 000 000

4- Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Mvts de l'exercice			Valeur Brute au 31/12/2008	Provisions			Valeur Nette 31/12/2008
		Acq. Libération	Cessions/ transfert			Dotations 2007	2008	2008	
AMEN BANQUE	29 930			29 930				29 930	
ATB	150 139	49 323		199 462				199 462	
BNA	43 235			43 235				43 235	
ATTIJARI BANK	5 350	109 863		115 213				115 213	
BTEI	124 300			124 300				124 300	
STB	107 000			107 000	-1 680	-15 320	-17 000	90 000	
ELECTROSTAR	5 402			5 402	-852	-1 490	-2 342	3 060	
SOTUMAG	72 284			72 284	-3 108	-4 924	-8 032	64 252	

STAR	25 500		25 500			25 500
AFRIQUE ASS	32 000		32 000			32 000
ASSURCREDIT	150 000		150 000	-27 679	4 774	-22 905
SDA	7 500		7 500	-2 778	386	-2 392
TUNIS RE	731 280		731 280			731 280
KARTHAGO	64 422	64 422	-			-
SICAV BHP	637 539		637 539			637 539
SICAV BHO	550 396		550 396			550 396
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	1 000 000		1 000 000			1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000		4 000 000			4 000 000
SOTACIB	1 699 200		1 699 200			1 699 200
POSTE OBLIG.SICAV TANIT	100		100			100
Total	3 736 277	5 858 486	64 422	9 530 341	-36 097	-16 574
						-52 671
						9 477 670

5- Obligations et autres titres à revenu fixe

Libellé	Valeur au 31/12/2007	Souscription+plus value de souscription	Rembours- ement+cout d'acquisition	Provisions au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2008
- Emprunt obligataire BATAM	500 000			500 000	-
- Emprunt obligataire ATL 2	70 000		70 000		-
- Emp. obligataire OF. DES CEREALES	400 000		100 000		300 000
- Emprunt obligataire CIL 1	120 000		60 000		60 000
- Emprunt obligataire CIL 2	60 000		20 000		40 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 1	120 000		60 000		60 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	200 000		50 000		150 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	900 000		300 000		600 000
- Emprunt obligataire SOTUVER	400 000				400 000
- Emprunt obligataire STAR	400 000				400 000
- Emprunt obligataire Immobilière l'avenue	1 000 000		200 000		800 000
- Emprunt obligataire Tunisie leasing	300 000		100 000		200 000
- Emprunt obligataire BTKD	400 000		100 000		300 000
- Emprunt obligataire EL WIFAK	1 000 000		250 000		750 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000				156 000
- Emprunt obligataire ATB	1 000 000		40 000		960 000
- Emprunt obligataire ATL	500 000		100 000		400 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS		1 000 000			1 000 000
- Emprunt obligataire AB 20ANS		250 000			250 000
- Emprunt obligataire PANOBOIS		500 000			500 000
- Emprunt STB 2008		1 000 000			1 000 000

- BTA ECHEANCE JUIN 2008	703485		703 485		-
- BTA ECHEANCE MARS 2009	4 496 431	2470			4 498 901
- BTA ECHEANCE AVRIL 2010	6 584 314		35 898		6 548 416
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014	1 533 730		5 100		1 528 630
- BTA ECHEANCE FEV 2015	3 079 716		11 250		3 068 466
Total	<u>23 923 676</u>	<u>2 750 000</u>	<u>2 150 000</u>	<u>500 000</u>	<u>23 970 413</u>

6 - Autres prêts

Libellé	Valeur nette au 31/12/2007	Prêts accordés en 2008	Remboursement en 2008	Valeur nette au 31/12/2007
- Prêt au personnel	277 366	81 830	88 738	270 457
- Autres dépôts	6 100		6 100	-
Total	<u>283 466</u>	<u>81 830</u>	<u>94 838</u>	<u>270 457</u>

7- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Libellé	Valeur nette au 31/12/2007	Souscriptions en 2008	Rachats en 2008	Valeur nette au 31/12/2008
- Billet de trésorerie (*)	2 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000
- Certificat de dépôt	1 500 000	59 000 000	60 500 000	-
Total	<u>3 500 000</u>	<u>60 000 000</u>	<u>62 500 000</u>	<u>1 000 000</u>

8 - Autres dépôts

Le poste « Autres dépôts » totalise, au 31/12/2008, un montant total de 4 150 000 DT représentant des fonds à capital risque gérés par la société « SIM-SICAR »

9- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Libellé	Valeur nette au 31/12/2007	Libération En 2008	Constitution en 2008	Valeur nette au 31/12/2008
Tunis- ré	8 903	8 903	9 192	9 192
Total	<u>8 903</u>	<u>8 903</u>	<u>9 192</u>	<u>9 192</u>

AC 5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2008 un montant de 5 004 837 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant net	Montant net	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Provisions pour primes non acquises	2 518 182	1 349 151	1 169 031
- Provisions d'assurances vie	-	-	-
- Provisions pour sinistres vie	1 123 276	1 030 825	92 451
- Provisions pour sinistres non vie	1 363 379	1 443 925	-80 546
Total	5 004 837	3 823 901	1 180 936

AC 6 – Créances

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Primes acquises et non émises		-	
- Créances nées d'opérations d'assurances directes (*)	10 274 554	8 806 793	1 467 761
- Créances nées d'opérations de réassurance	583 874		583 874
- Personnel	25 756	16 295	9 461
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	918 511	488 623	479 591
Total	11 802 695	9 311 710	2 540 688

(*) Le poste Créances nées d'opérations d'assurances directes se détaille comme suit :

Libellé	Créances courantes	Créances contentieuses	Provisions créances	Montant Net
	au 31/12/2008	au 31/12/2008	au 31/12/2008	au 31/12/2008
- créances affaires directes (**)	7 508 735	306 970	574 662	7 241 043
- créances agents généraux	1 394 659	706 130	508 419	1 592 370
- créances courtiers d'assurances	1 469 868	94 458	722 875	841 451
-Compte courant agents généraux	525 039			525 039
-Compte courant courtiers	74 651			74 651
Total	10 972 952	1 107 558	1 805 956	10 274 554

A noter que pour l'exercice 2008, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 1 805 956 DT.

(**) Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations suivantes :

	Relation	Montant
-	Créances BH	6 099 094
-	Créances SNIT	265 126
-	BMA	131 169
-	Groupe Chimique Tunisien	37 104

AC 7 - Autres éléments d'actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise, au 31/12/2008, un solde de 1 941 287DT contre un solde de 2 440 270 DT au 31/12/2007 et s'analyse comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Comptes Banque de l'Habitat	352 419	783 698	-431 279
- Caisse	34	137	-103
- Chèques impayés et autres	42 141	36 400	5 741
-Frais d'acquisition reportées	1 279 885	182 261	1 097 624
- Produits à recevoir		1 073 629	-1 073 629
- Autres	266 808	364 144	-97 336
<u>Total</u>	<u>1 941 287</u>	<u>2 440 269</u>	<u>-498 982</u>

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux propres

A la date du 31/12/2008, le capital social s'élève à 10 MDT composé de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2007	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2008
- Capital social	10 000 000		-	-	10 000 000
- Réserves légales	695 133	128 408	-	-	823 541
- Réserves extraordinaires	1 359 500	935 000	-	-	2 294 500
- Fonds social	507 107	99 279	-	-	606 386
- Report à nouveau	2 259	2 501	-	-	4 760
-Effet modification comptable *		676 469			676 469
- Résultat de la période	2 565 909	-1 165 909	-1 400 000	2 253 198	2 253 198
<u>Total</u>	<u>15 129 908</u>	<u>675 748</u>	<u>-1 400 000</u>	<u>2 253 198</u>	<u>16 658 854</u>

(*) PPNA à la charge des réassureurs RC Décennale : étant donné que le traité RC Décennale est un traité proportionnel et qu'il ne prévoit pas une PPNA à la charge des réassureurs pour les années 2005-2006 et 2007, nous avons calculé la PPNA à la charge des réassureurs selon le mode appliqué par notre traité en 2008, et ce après avoir eu l'accord de l'apérateur de ce traité.

(*) Un montant de 877 000 DT est réservé dans l'attente de la vérification de la doute sur l'insuffisance de la provision mathématique du produit Dhamen relevée par les services de contrôle du Comité Général des Assurances (cf : Lettre du 04/04/2008).

Résultat de l'exercice

Le résultat brut de l'exercice 2008 est de 2 967 670 DT soit une diminution par rapport à 2007 de 4.88%.

Le résultat net de l'exercice 2008 est de 2 929 667 DT soit une augmentation par rapport à 2007 de 14.18%.

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation	%
Résultat brut	2 967 670	3 119 999	-152 329	-4,88%
Impôts sur les sociétés	-38 003	-554 090	516 087	-93,14%
<u>Résultat net</u>	<u>2 929 667</u>	<u>2 565 909</u>	<u>363 758</u>	<u>14,18%</u>

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 185 720 DT.

PA 3 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 45 894 159 DT contre 38 645 360 DT en 2007 soit une augmentation de 7 248 799 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

1 - Les provisions pour primes non acquises non vie totalisent 10 171 283 DT en 2008 contre 9 699 776 DT en 2007 soit une variation de 471 507 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Engineering	6 732 329	6 747 193	-14 864
- Automobile	2 892 692	2 423 350	469 342
- ARD	76 585	150 988	-74 403
- Incendie	437 987	344 609	93 378
- Transport	31 691	33 636	-1 945
<u>Total</u>	<u>10 171 283</u>	<u>9 699 776</u>	<u>471 507</u>

2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) totalisent au 31/12/2008 11 653 828 DT contre 9 425 740 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 2 228 088DT.

La provision mathématique sur contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN est calculée tête par tête avec la mutualisation entre les jeunes et âgés en tenant compte des PM négatives étant donné que le tarif lui-même est uniforme. Le montant de cette provision est de 2 950 710 DT.

3 - Les provisions pour sinistres vie au 31/12/2008 sont évaluées à 5 699 108 DT contre 4 531 527 DT en 2007 soit une augmentation de 1 167 581 DT.

4 - Les provisions pour sinistres non vie totalisent au 31/12/2008 un montant de 17 276 753 DT contre 14 305 034 DT en 2007 soit une augmentation de 2 971 719DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Engineering	2 005 403	1 860 710	144 693
- Automobile	13 245 677	10 502 380	2 743 297
- ARD	616 723	432 124	184 599
- Incendie	376 462	309 407	67 055
- Transport	-114 112	19 163	-133 275
- Assurance groupe maladie	1 146 600	1 181 250	-34 650
<u>Total</u>	<u>17 276 753</u>	<u>14 305 034</u>	<u>2 971 719</u>

5 -Autres provisions techniques (vie) qui sont constituées de provisions pour annulation de primes vie et présentant un solde de 90 000 DT.

6 -Autres provisions techniques (non vie) qui sont constituées de provisions pour annulation de primes non vie et provisions pour risques en cours présentant un solde de 1 003 186 DT contre 576 381 en 2007.

PA 5 - Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2008 à 2 774 402 DT contre 2 307 197 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 467 205 DT.

PA 6 - Autres dettes

Le solde du poste autres dettes s'élève au 31/12/2008 à 6 484 286 DT contre 3 999 429 DT au 31/12/2007, soit une augmentation de 2 484 856DT.

PA 7 - Autres passifs

Le solde du poste « Autres passifs » s'élève au 31/12/2008 à 259 677 DT contre 195 208 DT au 31/12/2007, soit une augmentation de 64 468 DT.

B) NOTES SUR L'ÉTAT DE RESULTAT**1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1 - Prime acquises**

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 11 743 621 DT pour l'année 2008 contre 10 812 781 DT en 2007 soit une augmentation de 930 840 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant Au 31/12/2007	variation
- Primes émises nettes d'annulations et ristournes	13 002 250	11 839 884	1 162 366
- Primes à annuler		-10 000	10 000
- Acceptations	5 216	9 679	-4 463
Sous-total	13 007 467	11 839 563	1 167 904
- Primes cédées	-1 263 846	-1 026 781	-237 065
Total	11 743 621	10 812 782	930 840

PRV2 - Produits des placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2008 un montant de 4 992 649DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques vie	17 442 936
- Provisions techniques non vie	28 451 222
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	60 299 815
- Produits des placements globaux	4 992 649

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 444 224 DT pour l'exercice 2008 contre un montant 755 336 DT au titre de l'exercice 2007.

CHV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 3 287 491DT pour l'exercice 2008 contre 2 430 870DT au titre de l'exercice 2007, soit une augmentation de 856 621DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au	au	
	31/12/2008	31/12/2007	
Sinistres payés	-2 943 601	-2 253 127	-690 474
Part des réassureurs dans les sinistres	561 876	477 110	84 766
Variation des provisions pour sinistres	-1 167 581	-885 186	-282 395
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	261 816	230 333	31 483
Total	-3 287 490	-2 430 870	-856 621

CHV2 -Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 2 211 185 DT pour l'exercice 2008 contre 1 884 299 DT en 2007, soit une augmentation de charge d'un montant de 326 886DT.

CHV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies à la BH sur des contrats collectifs vie et aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 4 606 980 DT en 2008 contre 4 699 769 DT en 2007.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 4 377 881 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique vie en 2008 est de 1 115 677DT contre 846 030 DT en 2007, soit une augmentation 269 647DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2008 et 2007 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	34%	66%	17%	83%
- Salaires	18%	82%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	50%	50%

Dans la même rubrique frais d'exploitation, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2008 pour un montant de 109 083 DT contre 79 542 DT en 2007.

CHV9 - Charges des placements

Le compte charges des placements global dégage un montant de 39 428 DT en 2008 contre 32 369 DT en 2007, soit une augmentation de 7 059 DT.

La charge de gestion des placements pour un montant de 39 428 DT en 2008 contre 32 369 DT en 2007 qui provient des intérêts servis sur dépôts aux réassureurs en assurances vie.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire en 2008 de 2 036 167 DT contre 1 923 645 DT en 2007.

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE**PRNV1 - Primes acquises**

Le solde du poste primes acquises s'élève au 31/12/2008 à 12 250 411DT contre 10 930 216 en 2007, soit une augmentation de 1 320 194 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Variation
- Primes émises	14 406 038	11 777 934	2 628 104
- Acceptations	95 462	177 419	-81 957
- Variation des primes émises non acquises	-506 008	954 687	-1 460 695
- Variation des primes émises non acquises sur acceptation	34 500	-15 305	49 805
- Primes à annuler	70 539	-6 153	76 692
Sous-total 1	14 100 531	12 888 582	1 211 949
- Primes cédées	-2 330 984	-2 109 251	-221 733
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	480 863	150 885	329 978
- Participation aux bénéficiaires sur cession			
Total	12 250 410	10 930 216	1 320 194

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2008 un montant de 4 992 649 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 Arrêté du Ministère des Finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques vie	17 442 936
- Provisions techniques non vie	28 451 222
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	60 299 815
- Produits des placements globaux	4 992 649

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 2 355 678 DT pour l'exercice 2008 contre un montant de 1 320 168 DT au titre de l'exercice 2007.

CHNV1 : Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 11 465 252DT pour l'année 2008 contre 8 853 492DT au titre de l'exercice 2007, soit une augmentation de 2 611 760 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
Sinistres payés	-9 213 275	-8 760 374	-452 901
Part des réassureurs dans les sinistres	800 288	348 022	452 266
Variation des provisions pour sinistres	-2 971 719	-581 542	-2 390 177
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	-80 546	140 402	-220 948
<u>Total</u>	<u>-11 465 252</u>	<u>-8 853 492</u>	<u>-2 611 760</u>

CHNV2 - Variations des autres provisions techniques

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
Provisions pour risques en cours Automobile	-502 344	46 475	- 548 819
<u>Total</u>	<u>-502 344</u>	<u>46 475</u>	<u>-548 819</u>

CHNV3 - Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 141 990 DT contre 101 770 DT en 2007, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2008	au 31/12/2007	
- Participations aux bénéfices servies	-141 990	-101 770	-40 220
<u>Total</u>	<u>-141 990</u>	<u>-101 770</u>	<u>-40 220</u>

CHNV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » et qui totalisent un montant de 669 897 DT en 2008 contre 672 373 DT en 2007.

Le poste « frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 4 377 881 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie en 2008 est de 3 219 720 DT contre 2 501 533 DT en 2007, soit une augmentation de 718 187D.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2008 et 2007 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	34%	66%	17%	83%
- Salaires	18%	82%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	50%	50%

Dans la même rubrique frais d'exploitation figure la commission reçue des réassureurs en 2008 pour un montant de 548 650 DT contre 465 107 DT en 2007.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de 844 465 DT en 2008 contre un résultat bénéficiaire de 632 798 DT en 2007.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

	2008	2007	Variation
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-844 465	632 798	-1 477 263
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 036 167	1 923 645	111 378
Produits des placements	3 548 424	1 994 935	1 553 489
charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-50 764	-49 719	-1 045
Correction des valeurs sur placements	-42 484	-61 492	20 152
Pertes provenant de la réalisation des placements			
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-2 355 678	-1 320 168	-1 035 510
Résultat des activités ordinaires	2 291 201	3 119 999	-828 798
Impôts sur le résultat	-38 003	-554 090	504 388
Effet des modifications comptables	676 469	-	676 469
<u>Résultat net de l'exercice après modification comptable</u>	<u>2 929 667</u>	<u>2 565 909</u>	<u>363 758</u>

C2-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins-Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	8 169 355	7 684 463	7 684 463	484 892
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	15 703 649	14 938 962	14 938 962	764 687
Parts d' OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396	550 396	
Autre parts d' OPCVM	637 539	637 539	637 539	
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 470 413	23 970 413	23 970 413	500 000
Prêts hypothécaires	4 150 000	4 150 000	4 150 000	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	270 457	270 457	270 457	
Autres dépôts	9 192	9 192	9 192	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
<u>Total</u>	<u>54 961 001</u>	<u>53 211 422</u>	<u>53 211 422</u>	<u>1 749 579</u>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	45 894 158	45 894 158	45 894 158	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les				

C3-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2006</i>					
Règlements cumulés	5 273 933	6 300 882	6 068 474		
Provisions pour sinistres	1 873 473	4 877 249	9 507 886		
Total charges des sinistres	7 147 406	11 178 131	15 576 360		
Primes acquises	18 151 651	20 477 314	25 421 426		
% sinistres / primes acquises	39%	55%	61%		

Année d'inventaire	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2007</i>					
Règlements cumulés	5 970 652	8 524 048	8 642 090	5 225 619	
Provisions pour sinistres	3 081 726	8 290 299	13 407 260	9 326 079	
Total charges des sinistres	9 052 378	16 814 347	22 049 350	14 551 698	
Primes acquises	18 151 651	20 477 314	25 421 426	24 725 144	
% sinistres / primes acquises	50%	82%	87%	59%	

Année d'inventaire	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	6 594 015	10 293 644	10 134 564	7 541 745	5 705 997
Provisions pour sinistres	3 631 367	10 256 118	16 619 461	12 522 340	12 636 356
Total charges des sinistres	10 225 382	20 549 762	26 754 025	20 064 085	18 342 352
Primes acquises	18 151 651	20 477 314	25 421 426	24 725 144	27 107 998
% sinistres / primes acquises	56%	100%	105%	81%	68%

C4-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	254 384		254 384
Revenu des participations	145 031	206 108	351 139
Revenu des autres placements	335 643	1 697 925	2 033 568
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	2 338 915	14 642	2 353 557
Total des produits de placements	3 073 973	1 918 675	4 992 649
Intérêts			
Frais externes (pertes sur réalisation)		90 192	90 192
Autres frais (ajustement sur valeur)			
Total des charges de placements		90 192	90 192

5-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	12 484 984	492 543	29 939	13 007 466
Charges de prestations	3 556 701	529 681	24800	4 111 182
Charges des provisions d'assurance vie	1 847 591	346 311	17 283	2 211 185
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	7 080 692	-383 449	-12 144	6 685 099
Frais d'acquisition	-4 606 980			-4 606 980
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	-115 511	-808 574	-231 021	-1 155 105
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-5 667 959	-22 337	-33 505	-5 762 085
Produits nets de placements	72 211	1 083 168	288 845	1 444 224
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	72 211	1 083 168	288 845	1 444 224
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 263 846			-1 263 846
Part des réassureurs dans les charges de prestations	561 876			561 876
Part des réassureurs dans les charges de provisions	261 816			261 816
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	109 083			109 083
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-331 071			-331 071
Résultat technique	1 153 873	677 382	243 196	2 036 167

C6-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquise	6 115 017	873 588	1 364 652	1 460 006	343 475	3 943 793	14 100 532
Primes émises	6 584 359	799 185	1 458 030	1 445 142	341 530	3 943 793	14 572 039
Variation des primes non acquises	-469 342	74 403	-93 378	14 864	1 945		-471 508
Charges de prestation	-8 303 468	-285 946	-166 201	-457 079	-20 644	-3 454 001	-12 687 338
Prestations et frais payés	-5 057 825	-101 347	-99 147	-312 386	-153 919	-3 488 651	-9 213 275
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 245 644	-184 599	-67 055	-144 693	133 276	34 650	-3 474 065
Solde de souscription	-2 188 451	587 643	1 198 451	1 002 927	322 831	489 792	1 413 193
Frais d'acquisition	-449 216	-30 027	-66 111	-79 508	-43 953	-1 082	-669 897
Autres charges de gestion nettes	-1 515 040	-363 879	-221 477	-417 652	-127 835	-573 838	-3 219 721
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 964 256	-393 906	-287 588	-497 160	-171 788	-574 920	-3 889 617
Produits nets de placements	1 377 154	67 707	73 703	745 733	-5 683	97 063	2 355 677
Participation aux résultats			-99 573	-36 514	-5 903		-141 990
Solde financier	1 377 154	67 707	-25 870	709 219	-11 586	97 063	2 213 687
Part des réassureurs dans les primes acquises	-343 814	-339 706	-560 156	-946 118	-141 190		-2 330 984
Part des réassureurs dans les prestations payées	381 687	336 996	54 142	18 182	9 281		800 288
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-231 745	-245 724	44 466	852 460	-19 140		400 317
Commissions reçues des réassureurs	40 765	75 677	176 419	233 199	22 589		548 649
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-153 106	-172 757	-285 128	157 723	-128 461		-581 729
Résultat technique	-2 928 659	88 687	599 865	1 372 709	10 996	11 935	-844 465

Informations complémentaires

Provisions pour primes non acquises clôture	2 892 692	76 585	437 987	6 732 329	31 691		10 171 283
---	-----------	--------	---------	-----------	--------	--	-------------------

Provisions pour primes non acquises ouverture	2 423 350	150 988	344 609	6 747 193	33 636	-	9 699 776
Provisions pour sinistres à payer à la clôture*	13 245 678	616 723	376 462	2 005 403	-114 113	1 146 600	17 276 753
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture*	10 502 378	432 124	309 407	1 860 710	19 163	1 181 250	14 305 032
Autres provisions techniques clôture	500 186						
Autres provisions techniques ouverture							502 344
A déduire :							
Provisions devenues	-	-	-	-	-	-	-

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE

Libellé	2004	2005	2006	2007	2008
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	3 810 440	3 009 210	3 901 559	23 927	28577
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	6 097	1 078	5 000	9 847	4650
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	5 467 347	6 118 423	6 766 236	8 488 513	10 459 138
- Montant minimum de participation	3 816 537	3 010 288	3 906 559	33 774	
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	3 816 537	3 010 288	3 906 559	33 774	

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	Total
Primes	13 007 466
Charges de prestations	-4 111 182
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-2 211 185
Solde de souscription	6 685 099
Frais d'acquisition	-4 606 980
Autres charges de gestion nettes	-1 155 105
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-5 762 085
Produits nets de placements	1 444 224
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 444 224
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 263 846
Part des réassureurs dans les charges de prestations	561 876
Part des réassureurs dans les charges de provisions	261 816
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	109 083
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-331 071
Résultat technique	2 036 167
Informations complémentaires	
Montant des rachats	46 345
Intérêts techniques bruts de l'exercice	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	14 100 532
Primes émises	14 572 039
Variation des primes non acquises	-471 508
Charges de prestation	-12 687 340
Prestations et frais payés	-9 213 275
Charges des provisions pour prestations diverses	-3474065
Solde de souscription	1 413 193
Frais d'acquisition	-669 897
Autres charges de gestion nettes	-3 219 721
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 889 617
Produits nets de placements	2 355 677
Participation aux résultats	-141 990
Solde financier	2 213 687
Part des réassureurs dans les primes acquises	-2 330 984
Part des réassureurs dans les prestations payées	800 288
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	400 317
Commissions reçues des réassureurs	548 650
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-581 729
<u>Résultat technique</u>	<u>-844 466</u>
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	10 171 283
Provisions pour primes non acquises ouverture	9 699 776
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	17 276 753
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	14 305 032
Autres provisions techniques clôture	502 344
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	-

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 2 694 081D

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 26 191 363

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 19 902 538 D
- affaires agents généraux pour 4 900 068 D
- affaires courtiers pour 1 388 757 D

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : -11 408 455

Il s'agit des décaissements pour paiements des sinistres soit :

- règlements sinistres pour 11 890 197 D
- règlements rachats capitaux pour 37 918D
- encaissements recours sur sinistres 519 669D

1-3 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 1 619 382D

1-4 Encaissement des sinistres pour les cessions

Il s'agit de sommes perçues des réassureurs pour un montant de 83 088 D

1-5 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à 1 283 888 D
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 4 208 374 D

1-6 Sommes versées pour participation aux bénéfices pour un montant de total de 3 741 773 D

1-7 Taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 1 455 841
-

1-8 produits financiers reçus

Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 2 216 105 DT.

2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements : - 1 669 214D

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 67 175 883 D

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 65 506 669 D

3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement : -1 456 250D

Il s'agit de dividendes et autres distributions pour un montant de 1 456 250D

4 Variation de trésorerie : - 431 382D

5 Trésorerie de début d'exercice : 783 835 D

6 Trésorerie de fin d'exercice : 352 453D

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent

une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « *ASSURANCES SALIM* » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « *ASSURANCES SALIM* » a constaté pour la première fois la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », sur une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge.

L'autorité de contrôle a autorisé la méthode utilisée par la société sous réserve du maintien parmi les capitaux propres d'une réserve pour risques généraux d'un montant de 877 000 DT, et ce en attendant que la société « *ASSURANCES SALIM* » arrête définitivement une méthode d'estimation de cette provision et accomplisse les procédures de dépôt exigées suite à la révision de la nouvelle fiche technique.

- La société « *ASSURANCES SALIM* » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 1 505 647 Dinars au 31 Décembre 2008 contre 1 126 918 Dinars au terme de l'exercice 2007, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons

pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ASSURANCES SALIM » à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2008, une participation de 0,58 % du capital de la « Banque de l'Habitat », elle-même détenant 30% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

2

Tunis le 30 Avril 2009

La Générale d'Audit et Conseil
Chihèb GHANMI

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles :

I- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Associé
- 1.1 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit en 2008 à un emprunt obligataire de deux millions de Dinars émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » à échoir dans 15 ans dont 2 années de grâce, et qui est rémunéré à un taux annuel de 7%.
Le montant des produits à recevoir constaté en 2008 s'élève à 85 151 Dinars.
- 1.2 La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat collectif décès a été fixée à 40% des primes nettes, et ce conformément à la convention de la bancassurance.
Le montant de cette commission s'élève pour l'exercice 2008 à 913 899,432 Dinars.

**II- CONVENTIONS ANTERIEURES DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE
AU COURS DE L'EXERCICE**

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Associé
 - 1.1 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le produit de la location au titre de l'exercice 2008 s'élève à 254 384 Dinars hors taxes.
 2. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Associé
 - 2.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») trois convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 3 050 000 Dinars.
La société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.
-

3. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Associé

3.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».

Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »

- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2008, ont été facturés pour un montant de 12 546 Dinars TTC.

4. Personne concernée: la « SOPIVEL »: filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT »

4.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SOPIVEL » une convention qui porte sur la réalisation d'une mission de maîtrise d'ouvrage délégué pour le projet de construction d'un immeuble à usage de bureaux et de commerce.

5. Personne concernée: la « STIMEC »: filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT »

5.1 La société « ASSURANCES SALIM » s'approvisionne en imprimés de gestion auprès de la société « STIMEC ». Le montant de ces achats, au titre de l'exercice 2008, s'élève à 70 728 Dinars TTC.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis le 30 Avril 2009

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

2009 AS 1343
